

VALORISATION PATRIMONIALE DE LA LOIRE ANGEVINE ET ARMORICAINE

Philippe CAYLA*

De Bouchemaine à Haute-Goulaine, la Loire Angevine et Armoricaïne (ou bretonne, ou nantaise) recèle un patrimoine fluvial et riverain exceptionnel par sa diversité. Il ne s'agit pas que de châteaux, mais d'héritages le plus souvent liés au travail de l'homme, composant eux aussi le paysage culturel d'une Loire prolongeant de manière originale celle inscrite au patrimoine mondial de l'humanité¹. Présentant un intérêt de bassin et donc national, ils restent à valoriser et organiser dans une offre culturelle de dimension régionale et de portée européenne.

LE PATRIMOINE FLUVIAL DE LA LOIRE ANGEVINE ET ARMORICAINE

Depuis le rocher de schiste ardoisier portant le château des Ponts de Cé, signal de l'entrée de la Loire dans le Massif Armoricaïn, jusqu'aux sablières de Sainte-Luce aux portes de Nantes, une descente de Loire révèle l'originale diversité du patrimoine fluvial de la *Loire Angevine et Armoricaïne*. Les nombreuses îles de Loire aux fermes chanvrières alternent avec les fours à chaux du Sillon Houiller ; la tour d'Oudon et le péage de Champtoceaux font écho au château d'Ancenis et au site de la Roche aux Moines, alors que les marais de Goulaine prolongent les nombreuses boires d'amont. Privilège de cette Basse-Loire, s'ajoutent au long des nombreux ports des XVIII^e et XIX^e siècles, une flotte de bateaux de travail, devenus bateaux d'histoire et de voiles de Loire ressuscitées, alors qu'à l'étiage se dégage du réceptacle du lit alluvial un important héritage archéologique d'épaves et ouvrages construits. Dans un paysage marqué par les vals resserrés entre des coteaux vigneron et des rochers belvédères que Turner a romantiquement magnifiés, la Loire se donne une allure rhénane.

Le val de la Loire Angevine et Armoricaïne incorpore un héritage millénaire précieux, produit d'une histoire jadis guerrière et d'un fonds d'activités économiques, maintenu presque jusqu'à la fin du XX^e siècle grâce à sa situation et son ouverture maritime.

La Loire Angevine et Armoricaïne recèle **des richesses archéologiques exceptionnelles** : aménagements médiévaux, grandes pêcheries et duits péagers du X^e au XIV^e siècle, épaves, parties de bateaux et fragments depuis la pirogue d'époque gallo-romaine jusqu'aux chalands des XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles, chargés d'ardoise, de tuffeau ; mobilier lithique préhistorique, mégalithes, céramiques gallo-romaines et médiévales.

Tous ces témoignages jalonnent l'élaboration d'un paysage et d'une société fluviale très liée à la Loire jusqu'au début du XX^e siècle et dont nous assumons aujourd'hui l'héritage culturel.

Le contexte ancien (dès l'époque Celte) de la **Loire frontière**, a généré depuis le Haut Moyen Age et l'opposition entre Bretagne et France carolingienne, un front de guerre renforcé par la présence normande au IX^e siècle, qui a conduit à la création de nombreuses places fortes. C'est ensuite l'histoire du vis-à-vis souvent belliqueux du royaume de France et de la Bretagne, puis celle épique de la cloison d'Ingrandes, douane et frontière du sel jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Du Layon à l'Erdre, au fil du Sillon Houiller, s'alignent les **sites et héritages industriels** des charbonnages et chaudières et plus au nord, ceux des forges et mines de fer, témoignages conséquents d'une proto-industrialisation pionnière puis de la Révolution industrielle en Basse-Loire.

La **tradition marinière liée à la navigabilité de la Basse Loire** s'est longtemps maintenue et reste encore très vivante dans la mémoire et la pratique fluviale d'entre Maine et estuaire.

On peut lier à la marine, fluviale et surtout maritime (voiles et cordages), l'héritage chanvrier des fermes, fours à chanvre et brairies des îles et des vallées.

POUR UN PROJET ET AMENAGEMENT DU PATRIMOINE CULTUREL LIGERIEN DE LA LOIRE ANGEVINE ET ARMORICAINE

Un patrimoine travaillé : études, réalisations associatives et muséographiques, projets

Parce que la vie économique et l'identité ligérienne s'y sont prolongées plus longtemps et intensivement, la Loire Angevine et Armoricaïne a suscité des initiatives de recherche, des collections et des sites de médiation et valorisation culturelles. Il existe là un capital exceptionnel d'études et d'outils culturels pour une valorisation patrimoniale que nous évoquons au fil de la Loire.

HCLM (Association Histoire des Coteaux de Loire et de Maine) dans l'amont de Bouchemaine et Savennières, réunit dans ses bulletins les données interprétatives historiques et patrimoniales de cet angle de terre vigneronne et de confluence. **Bouchemaine et Loire**, maison de la confluence, en valorise la nature fluviale mettant l'accent sur l'environnement.

L'Ecomusée de Montjean Loire-Angevaine dans sa démarche et ses investigations, évoque un territoire patrimonial d'ancien pays industriel et le patrimoine fluvial qui le traverse. Des recherches d'ethnologie et d'archéologie fluviale et industrielle, rurale chanvrière, d'architecture portuaire, permettent une présentation des thèmes et sites (exposition et parcours), dont un parc de patrimoine industriel d'une dizaine d'édifices. Une collection nautique significative de quatre bateaux à flot et de bois d'épaves, représente par sa diversité un ensemble inédit, assez démonstratif, pour ouvrir au développement d'une démarche de recherche et de conservation et d'expérimentation (ainsi de la restitution du chaland de Loire qu'est "La Montjeannaise"). Elle devrait être multisites et conduite à l'échelle du bassin fluvial, au moins en Basse-Loire.

Le **Carrefour culturel des Mauges**, outre la relation entre la Loire et ce pays intérieur, présente le fleuve dans le cadre d'un CPIE, principalement dans sa nature (dont un aquarium du poisson de Loire) ainsi que d'autres aspects en partenariat avec les sites voisins.

Le **Musée d'histoire locale de Saint-Florent le Vieil** évoque les heures "viking" des IX^e et X^e siècles et la Vendée Angevine alors que le Musée littéraire Joachim du Bellay rattache la Loire Angevine et Armoricaïne de Liré à la Loire moyenne de la Renaissance.

L'ARRA, "Association de Recherches sur la Région d'Ancenis", lien entre de nombreux chercheurs et collectionneurs, avec sa publication "*Histoire et patrimoine au pays d'Ancenis*" et son centre de documentation, a réalisé nombre d'expositions temporaires au château d'Ancenis et suit la gestion des trois pirogues médiévales qu'elle a découvertes. Elle pourrait être la base d'un projet muséographique d'une archéologie généraliste du Val, introduisant à tous ces domaines.

"Loire en Scène", le double site d'interprétation du patrimoine d'Oudon et de Champtoceaux, développe dans la tour-donjon du XV^e siècle, une muséographie verticale des âges historiques de la Loire et une valorisation des sites extérieurs par des parcours interprétatifs à laquelle concourt fortement, de l'exceptionnel péage ogival aux Folies Siffait, "*La Luce*" agréable bateau de tourisme fluvial.

"Loire pour tous", association nantaise, pratique depuis 1985 une vocation nautique en Basse-Loire passant par l'animation fluviale par d'annuelles descentes de Loire et par des études techniques de pontons et bateaux de randonnée et à passagers.

Ajoutons le rôle et les apports de nombreux chercheurs, les travaux des **Services de l'inventaire** des deux départements et de la DRAC, ceux du **"Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents"**. Mentionnons aussi les outils source que représentent les Archives départementales de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire.

La Loire Angevine et Armoricaïne “*trou noir*” de l'aménagement culturel

Ces études, recherches, travaux, collections et patrimoines plus ou moins médiatisés et le potentiel culturel qui reste à développer en cette région fluviale, représentent un capital culturel considérable, parmi les plus importants du bassin de la Loire. Pourtant il reste encore à exploiter et à valoriser dans ce “*trou noir*” de l'aménagement culturel qu'est la Loire Angevine et Armoricaïne, tant qualitativement qu'au plan de sa structuration et de son organisation institutionnelle. Les découvertes qui restent à l'état de réserves plus ou moins bien suivies sont à valoriser, les sites à professionnaliser, compléter et organiser en réseau, le tout sans rompre avec le support créatif associatif.

La Loire Angevine et Armoricaïne se situe en effet entre le P.N.R. Loire-Anjou-Touraine² et le périmètre du site U.N.E.S.C.O. en amont et l'estuaire qui bénéficie de la démarche exemplaire Estuarium³ et plus récemment d'une DTA⁴ (remontant il est vrai jusqu'au Pays d'Ancenis et au canton de Saint-Florent-le-Vieil en rive gauche). Or, elle possède tous les éléments patrimoniaux et une partie des outils qui en permettraient une valorisation culturelle originale et de qualité, moyen de développement local et régional. Pourtant l'entité fluviale *Loire Angevine et Armoricaïne*, réelle au plan patrimonial mais encore inexistante dans son image extérieure comme dans son organisation, n'est qu'une ressource touristique virtuelle, projet à bâtir d'une structure de valorisation et d'aménagement culturel.

Propositions en vue de la valorisation du patrimoine fluvial de la Loire Angevine et Armoricaïne

Une synergie d'ensemble doit être organisée, productrice d'une image forte et de ressources de qualité, avec des médiations qui soient au niveau des contenus. Le tout doit être porté par une structure fédérative de dimension *Loire Angevine et Armoricaïne*, orientée vers la valorisation patrimoniale, pouvant s'articuler par ailleurs aux structures territoriales à finalité plus globales existantes ou en gestation (de communautés et de pays).

• *La valorisation patrimoniale : axes de travail*

C'est élaborer un **projet culturel commun de valorisation du patrimoine de la Loire Angevine** et Armoricaïne qui soit fédérateur des réalisations et projets autour d'outils et de démarches communes, fournirait le cadre de programmes de recherche et de travaux culturels futurs :

C'est à court et moyen terme, mettre en place un **réseau inter sites appuyé sur les ports**, l'édition de documents de présentation, de passeports de visites entre sites partenaires, puis de la mise en place de panneaux d'une muséographie de plein air d'un parcours de tourisme culturel.

C'est encourager le développement à long terme de **projets muséographiques locaux et de pays coordonnés entre Angers et Nantes, avec valorisation de type écomuséographique** s'appuyant sur les paysages et le patrimoine *in situ*, avec le concours des populations qui s'y identifient et souvent le mettent en œuvre.

C'est développer un projet commun d'échelle de bassin et d'intérêt national, d'archéologie fluviale ligérienne autour du potentiel du gisement d'épaves et de structures fixes (duits, pêcheries) et des paléoenvironnements associés et antérieurs, pour restituer la genèse du fleuve, de son val, de ses époques, paysages et civilisations.

C'est organiser et développer l'outil scientifique et patrimonial, par la constitution d'un **conseil scientifique interdisciplinaire**. Il serait organisé en coordination avec les structures concernées, associations, chercheurs, collectivités territoriales, pouvoirs publics et avec le concours des Universités d'Angers et de Nantes.

• *La valorisation structurelle et de développement local, du SIVU au cadre possible du PEP*

Une structure légère, association culturelle inter sites de patrimoine ou SIVU, voie montrée par le tandem Oudon-Champtoceaux, est possible, pouvant suffire à lancer un réseau de valorisation patrimoniale.

Le recours à un Pôle d'Economie du Patrimoine de la Loire Angevine et Armoricaire (P.E.P.), concept d'aménagement culturel et touristique global promu par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) et le Ministère de la Culture (Direction du patrimoine) depuis 1994-1997, serait opportun. Le rôle des pôles consiste à faire de l'engouement pour le patrimoine un support de développement pour les territoires en quête de nouvelles ressources. Le gisement peut s'étendre sur l'ensemble d'un "pays"... ou être situé à une échelle plus large sur plusieurs "pays" sans que les découpages administratifs en vigueur en constituent une contrainte⁵.

Le **Syndicat de Protection et de valorisation des rives la Loire**, devenant **Syndicat intercommunal de protection et de valorisation du patrimoine ligérien**⁶, pourrait être le support institutionnel principal, encourageant et initiant ces tâches et structures d'aménagement et de valorisation culturelle. ■

* Université d'Angers et Association Patrimoine Culturel Loire

Notes

1. Paysage culturel, concept exposé dans DIREN-DRAC région Centre : *Proposition d'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco... au titre des paysages culturels 1999, dossier complémentaire 2000*, justifiant un périmètre allant de Sully au pont de Chalonnes.
2. Parc Naturel Régional, 136 communes de Langeais à la Daguinière, 9 à 10 millions de F de budget annuel, dont 40 % appliqués aux "actions" de valorisation ; une équipe de 14 personnes.
3. "Estuarium" : structure associative initiée par la DRAC pour définir et développer "une politique globale et coordonnée de valorisation du patrimoine de l'estuaire", inventaire patrimonial, réseau, publications, expositions, itinéraires culturels, animation pédagogique, Maison du port de Cordemais et travail d'une équipe de cinq personnes - en liaison au Programme Interrégional Loire Grandeur Nature et au PCADPEL (Programme Concerté d'Aménagement, de Développement et de Protection de l'Estuaire de la Loire) réunissant l'Etat et l'"Association Communautaire de l'Estuaire de la Loire".
4. D.T.A., Directive territoriale d'aménagement de l'estuaire de la Loire, application de la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT) de 1995, complétée en "durable" (LOADDT) en 1999, appliquée à la localisation des "grandes infrastructures de transport et des grands équipements", dans le cadre d'une procédure de concertation pilotée par la Préfecture de Région avec un objectif de sauvegarde et valorisation de l'environnement naturel et culturel.
5. "La DATAR encourage... un rapprochement entre les PEP et les Pays d'Art et d'Histoire." (extraits de deux notes de la DATAR, conseiller du délégué, 05/01 et 10/04 2000). Il existe 31 PEP en France, dont La Haute vallée du Loir, La Creuse, Le Pays de Redon et Vilaine, Saumur et le Saumurois et aussi la Catalogne Baroque, le site du Pont du Gard...
6. Le "Syndicat d'Etudes et de Programmation du Secteur des Rives de la Loire" , héritier des syndicats de levée dont la vocation de travaux de protection des rives s'est amenuisée, devient le "Syndicat intercommunal de protection et de valorisation du patrimoine ligérien". Disposant de la compétence touristique, il initie une étude de "programme d'équipements touristiques en liaison avec le fleuve Loire de Bouchemaine à Nantes", avec VNF (Voies navigables de France), pour "établir un schéma d'aménagement touristique des rives de Loire cohérent", après recensement des "activités touristiques et culturelles possibles sur l'eau et à terre" et évaluation de la "pertinence des projets".



La Luce, bateau-promenade entre Oudon et Champtoceaux - Cl. Ph. Caharel.